



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE



FAVORISER L'AUTONOMISATION DES FEMMES POUR RENFORCER L'AGRICULTURE

Le travail de la FAO en matière d'égalité
hommes-femmes

SOMMAIRE

PAGE 4

INTRODUCTION

PAGE 5

LA RÉPONSE GLOBALE ET
LES APPROCHES DE LA FAO

PAGES 6-7

FAVORISER L'AUTONOMISATION DES FEMMES
POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF «FAIM ZÉRO»

PAGES 8-10

ASSURER UN ACCÈS ÉQUITABLE AUX
RESSOURCES NATURELLES ET AUX SERVICES

PAGES 11-13

FAVORISER L'AUTONOMISATION DES FEMMES
ET DES HOMMES POUR RÉDUIRE LA PAUVRETÉ

PAGES 14-15

PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES CHANCES
DANS LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES

PAGES 16-17

CRÉER DES MOYENS D'EXISTENCE RÉSILIENTS
POUR LES FEMMES ET LES HOMMES

PAGES 18-19

PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES SEXES
DANS LA RÉPONSE AUX URGENCES

PAGES 20-22

INTÉGRER LA PROBLÉMATIQUE
HOMMES-FEMMES DE FAÇON SYSTÉMATIQUE
DANS LE PLAN D'ACTION ONU-SWAP

PAGE 23

CONCLUSION

Photo de couverture: NÉPAL. Chandra Kala Thapa et son mari, Bir Bahadur Thapa, devant leur maison dans le village de Chatiune, district de Sindhuli, Népal. ©N. Shrestha



MONGOLIE

Un agneau dans les bras
d'un couple d'éleveurs ayant
bénéficié d'une intervention
de la FAO dans le cadre
d'une action précoce.
©FAO/P. Khangaikhuu

MESSAGES CLÉS

1. L'égalité des sexes est essentielle pour garantir la sécurité alimentaire, la nutrition et chacun des objectifs de développement durable.
2. L'une des raisons de la sous-performance du secteur agricole dans de nombreux pays en développement est que les femmes n'ont pas les mêmes chances ni le même accès aux ressources dont elles ont besoin pour être plus productives.
3. Près de 821 millions de personnes (2017) souffrent de malnutrition; si nous voulons en finir avec la faim à l'horizon 2030, nous devons en finir avec les inégalités entre les femmes et les hommes dans l'agriculture.
4. Le fossé entre les hommes et les femmes est très coûteux pour le secteur agricole, pour l'économie et la société en général, mais aussi pour les femmes en particulier.
5. Les femmes sont des agents fondamentaux de changement pour lutter contre la pauvreté rurale, la faim et la malnutrition. Elles représentent près de 50 pour cent, voire plus, de la main-d'œuvre agricole dans les pays en voie de développement.
6. Si les femmes avaient le même accès que les hommes aux ressources productives, elles pourraient augmenter significativement les rendements de leurs exploitations, et ainsi réduire le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde.
7. Le travail de la FAO dans le domaine de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles contribue à l'accomplissement de chacun des 17 ODD, et s'inscrit dans le cadre de l'engagement du Programme 2030 de «ne laisser personne pour compte».

Il est urgent de s'attaquer aux nombreux obstacles que doivent franchir les femmes sur les marchés du travail en milieu rural, afin de leur éviter le piège des emplois informels, peu reconnus, non qualifiés et mal rémunérés, sans aucune protection juridique ou sociale. Une mise à disposition égalitaire des services et infrastructures rurales permet aux femmes d'améliorer leur accès à l'éducation et aux ressources productives, et donc de renforcer leurs connaissances, leurs compétences et leurs aptitudes.

De plus grands efforts doivent être déployés pour améliorer la représentation des femmes au sein des institutions locales et des mécanismes de gouvernance, et les intégrer aux processus de prise de décision dans les ménages et les communautés. Il est également nécessaire d'accorder une plus grande attention à l'allègement de leur charge de travail, à la reconnaissance de l'importance de leur contribution, et à l'accès à une rémunération, des conditions de travail et des avantages équitables. Pour ce faire, il est nécessaire de mettre fin à la marginalisation des femmes rurales en situation de pauvreté, qui puise ses origines dans des règles et pratiques socioculturelles sexistes, et d'intégrer davantage la problématique de l'égalité entre les sexes dans les politiques, les programmes et les investissements réalisés dans les secteurs agricoles et les systèmes alimentaires.



INTRODUCTION

Pour «ne laisser personne pour compte», il est nécessaire de combler le fossé entre les femmes et les hommes dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture.

Les femmes représentent environ la moitié de la main-d'œuvre agricole. Elles sont à la fois agents de changement et moteurs de résilience. Il existe pourtant un fossé considérable entre les femmes et les hommes dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture. En tant que consommatrices, les femmes sont plus exposées à l'insécurité alimentaire que les hommes dans toutes les régions du monde. Et en tant que productrices, les femmes rurales doivent vaincre de plus grands obstacles que leurs homologues masculins pour accéder aux ressources productives, aux services, aux technologies, aux informations

sur les marchés et aux sources de financement.

Le principe de «ne laisser personne pour compte» est le fer de lance du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de la politique de la FAO en matière d'égalité des sexes. Les priorités de cette politique sont une participation équitable au sein des institutions rurales, notamment pour la prise de décision et l'élaboration des lois, politiques et programmes; l'accès équitable aux ressources productives, services, revenus et marchés, ainsi qu'à un travail décent; et la réduction de la charge de travail des femmes. ■

KIRGHIZISTAN

Récolte du maïs.
©FAO/Sergey Kozmin



LA RÉPONSE GLOBALE ET LES APPROCHES DE LA FAO



La FAO utilise des approches multidimensionnelles pour atteindre son objectif d'égalité des sexes à tous les niveaux des systèmes alimentaires.

La FAO adopte des approches intégrées et transformatrices pour l'égalité des sexes à l'échelon international, régional, national, mais aussi au sein des communautés et des ménages. Pour contribuer davantage à cet objectif, l'accent doit être mis sur les actions suivantes:

- ➔ Utiliser l'analyse de données ventilées par sexe et par âge pour produire des preuves utiles à la planification des politiques. Il est essentiel que les politiques, les programmes, la législation et les plans d'investissement pour la sécurité alimentaire et la nutrition intègrent pleinement le rôle et la contribution des femmes et des jeunes, et répondent à leurs besoins et défis particuliers.
- ➔ Renforcer la capacité des États à concevoir et mettre en œuvre des politiques et des programmes alimentaires et agricoles tenant pleinement compte des aptitudes, besoins et aspirations des femmes rurales.

- ➔ Promouvoir une gouvernance et une gestion responsables des ressources productives et naturelles qui reflètent les perspectives et les priorités des hommes et des femmes et s'appuient sur des institutions locales équitables et efficaces, tout en renforçant la participation des femmes au sein des institutions locales et leur faciliter ainsi l'accès à la prestation de services.
- ➔ Faire en sorte que les agriculteurs et les agricultrices aient un accès équitable aux ressources productives et aux services, aux technologies et aux pratiques intelligentes face au climat et permettant d'alléger la charge de travail, ainsi qu'aux investissements dans les infrastructures rurales.
- ➔ Développer des chaînes de valeur sensibles au genre en vue de renforcer le plein potentiel productif des femmes et des jeunes dans les systèmes agroalimentaires, tout en améliorant leur accès à des marchés de plus grande valeur et plus rémunérateurs, ainsi qu'à un travail décent.
- ➔ Contribuer à l'élaboration de politiques tenant compte des sexospécificités capables de se préparer et répondre aux chocs et aux crises, notamment à travers une protection sociale informée sur les risques et apportant une réponse aux chocs; assurer la diversité des moyens d'existence et l'accumulation de biens; et protéger les hommes et les femmes les plus vulnérables. ■

FAVORISER L'AUTONOMISATION DES FEMMES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF «FAIM ZÉRO»

La FAO aide les gouvernements à développer les cadres de leurs politiques et à renforcer leur capacité à promouvoir durablement l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, en tant que partie intégrante de leur contribution à l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition.

À l'échelon mondial, l'Organisation préconise l'intégration de ces questions dans les documents normatifs mondiaux et les dialogues politiques de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition.

► Par l'intermédiaire du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA), la FAO collabore avec les gouvernements, les agences de développement, les universités, la société civile et le secteur privé en vue de prendre en compte l'égalité des sexes dans les principes et normes en matière de sécurité alimentaire et de nutrition à l'échelon international.

► La FAO place les politiques de sécurité alimentaire et de nutrition au centre des débats de haut niveau, afin que celles-ci intègrent la dimension de genre et l'autonomisation des femmes.

► La FAO développe et soutient l'adoption d'indicateurs et de

systèmes de collecte de données sensibles au genre en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.

► La FAO a joué un rôle essentiel dans l'élaboration de la Recommandation générale n° 34 sur les droits des femmes rurales à la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW). Ce texte précise quelles sont les obligations des États quant à la reconnaissance, la protection et la promotion des droits de la femme rurale dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture.

À l'échelon régional, la FAO collabore avec ses partenaires pour promouvoir le dialogue politique et aider les organisations à mettre en œuvre des stratégies en faveur de l'égalité des sexes, par exemple dans le cadre des actions suivantes:

► La FAO a aidé le Groupe spécial des femmes de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC) à préparer la Déclaration de Brasilia à la Conférence sur les femmes rurales en Amérique latine et dans les Caraïbes, qui reconnaît le rôle des femmes rurales sur la sécurité alimentaire et la nutrition et exhorte

les gouvernements à élaborer et mettre en œuvre des lois et des politiques qui promeuvent l'égalité entre hommes et femmes sur le plan de l'accès aux ressources naturelles, aux services financiers et techniques, aux marchés et à un travail décent. L'Organisation a favorisé le développement et la mise en œuvre de la Stratégie en faveur de l'égalité des sexes du plan CELAC 2025 pour la sécurité alimentaire, la nutrition et l'éradication de la faim. ► La FAO a contribué à l'élaboration de la stratégie de l'Union africaine en faveur de l'égalité des sexes pour 2017-2027, qui promet une

INDICATEUR DE LA DIVERSITÉ ALIMENTAIRE CHEZ DES FEMMES

La FAO et l'USAID ont élaboré un indicateur intitulé «Diversité alimentaire minimale chez la femme». L'indicateur, qui aide à mesurer les micronutriments dans le régime alimentaire des femmes en âge de procréer, est utilisé dans 26 pays pour promouvoir la qualité du régime alimentaire des femmes et suivre l'évolution de la diversité de ce régime au cours du temps.



MEXIQUE

Emilia Felipe José et son mari, Nicolás Gomez Domingo, travaillent dans leur serre dans le cadre d'un projet de la FAO destiné à aider les réfugiés guatémaltèques au Mexique.
©Alex Webb/Magnum Photos pour la FAO

PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES SEXES POUR AMÉLIORER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION AU GUATEMALA

approche sexotransformatrice visant à l'autonomisation économique des femmes et au renforcement de leur résilience, favorisant un environnement politique inclusif et renforçant leur participation, leur leadership et leur visibilité.

► La FAO, la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) ont travaillé en partenariat à l'élaboration de plans d'action pour l'égalité des sexes et l'agriculture destinés à alimenter la seconde génération de plans régionaux et nationaux d'investissements agricoles afin de mieux répondre aux besoins et aux priorités des femmes.

Au niveau national

► La FAO encourage la collaboration intersectorielle avec des partenaires nationaux pour la prise en considération de l'égalité des sexes dans les dialogues sur les politiques en matière de sécurité alimentaire et de nutrition en plaidant en faveur des droits des femmes rurales pour l'accès aux ressources naturelles, aux services de production et aux opportunités économiques.

► Hormis son travail de plaidoyer, la FAO apporte son soutien technique afin de garantir la formulation de politiques en matière de sécurité alimentaire et de nutrition favorisant l'égalité entre les sexes, soutenues par un ferme engagement politique et des cadres réglementaires efficaces. Elle contribue également à renforcer la capacité des ministères des différents pays chargés de l'agriculture et du développement rural.

► La FAO aide 15 pays à respecter leurs engagements politiques pour améliorer la situation des femmes rurales en facilitant la communication à la CEDAW et la mise en œuvre de recommandations visant à intégrer la dimension de genre et l'autonomisation des femmes dans les politiques, la législation et les stratégies d'investissement nationales en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.

► À travers le Mécanisme stratégique FAO-UE «FIRST» (Impact sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, résilience, durabilité et Transformation), la FAO encourage l'incorporation de la dimension de genre dans les politiques et stratégies en matière de sécurité alimentaire et de nutrition de 25 pays. ■

La FAO, entre autres organismes des Nations Unies, a aidé le ministère guatémaltèque de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Alimentation à élaborer sa première politique institutionnelle en matière d'égalité des sexes.

Ratifiée en 2015, elle garantit aux femmes leur participation aux processus de développement rural au même titre que les hommes, et leur accès sur un pied d'égalité à l'assistance technique agricole, entre autres ressources productives.

La FAO a soutenu la mise en œuvre d'un processus de consultation multipartite entre le gouvernement et la société civile pour élaborer la politique et veiller à son application.

Une approche en faveur de l'égalité des sexes a été intégrée au Programme national de renforcement de l'agriculture familiale (PAFFEC), qui encouragera la collaboration et la coordination avec les organes de décision du ministère en vue d'une prise en compte plus tangible de cette question dans leurs activités.

Pour encourager la responsabilisation dans le domaine de l'égalité des sexes, la FAO a contribué à la mise en place d'un cadre de surveillance sensible au genre pour le PAFFEC et à la formation d'agents de vulgarisation sur la planification et le suivi de ces questions.

La politique et son implantation constituent un maillon incontournable de la mise en œuvre de la CEDAW à l'échelon national.

ASSURER UN ACCÈS ÉQUITABLE AUX RESSOURCES NATURELLES ET AUX SERVICES

LA FAO PLAIDE POUR UNE GOUVERNANCE ÉQUITABLE DE L'EAU ET UN MEILLEUR CONTRÔLE DES RESSOURCES EN EAU POUR LES AGRICULTRICES

PROMOUVOIR UNE GOUVERNANCE INCLUSIVE DES TERRES ET RESSOURCES EN EAU

La FAO a formulé un certain nombre d'indicateurs sensibles au genre liés à l'utilisation de l'eau agricole dans le cadre du Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau des Nations Unies. Ces indicateurs servent à analyser l'accès des hommes et des femmes à l'irrigation ou à l'emploi rémunéré et non rémunéré dans l'agriculture et l'irrigation, ou encore leur participation à la prise de décision au sein des ménages.

Des indicateurs sensibles au genre ont été systématiquement intégrés à la base de données mondiale de l'eau de la FAO (AQUASTAT) en Algérie, au Maroc et en Tunisie, et la FAO mène un plaidoyer en faveur d'une gouvernance équitable de l'eau dans les programmes et cadres politiques existants. Des évaluations multidisciplinaires de la gouvernance des eaux souterraines ont été réalisées en Jordanie, au Maroc et en Tunisie afin d'analyser et d'éliminer les contraintes qui empêchent les agricultrices d'accéder aux ressources en eau et de contrôler celles-ci.

Un accès équitable aux ressources naturelles et productives est la garantie pour les femmes d'avoir de meilleures opportunités.

La base de données sur le genre et le droit à la terre (GLRD) de la FAO analyse si les cadres politiques et juridiques nationaux assurent un régime foncier équitable. La base de données englobe plus de 90 profils différents, avec plus de 25 évaluations de pays basées sur l'Outil d'évaluation de la législation (LAT) pour un régime foncier équitable pour les femmes et les hommes, ainsi que des statistiques foncières sensibles au genre d'environ 100 pays.

FACILITER L'ACCÈS DES FEMMES À DES TECHNOLOGIES PERMETTANT D'ALLÉGER LA CHARGE DE TRAVAIL POUR S'AFFRANCHIR DES CONTRAINTES DE PRODUCTION

La FAO soutient les technologies et pratiques susceptibles d'alléger la charge de travail des femmes dans

EN INDE, LES FEMMES SONT DES AGENTS DE CHANGEMENT EN FAVEUR D'UNE AGRICULTURE, D'UNE SANTÉ ET D'UNE ALIMENTATION DURABLES

Pour améliorer la productivité agricole et l'efficacité de l'utilisation de l'eau, la FAO collabore avec l'administration chargée de l'agriculture de la région de l'Uttar Pradesh en vue de renforcer le cadre institutionnel et politique de la gestion intégrée des ressources en eau.

Une école sur la gestion de l'eau pour les agriculteurs (FWS) a organisé une formation visant à renforcer la capacité des agriculteurs et améliorer les pratiques agricoles en matière de gestion de l'eau, d'éléments nutritifs du sol et de ravageurs, ainsi qu'à prendre des décisions éclairées lors des étapes les plus critiques du cycle de production des cultures.

Pour changer la dynamique de genre existante, les femmes participent pleinement à la prise de décision en matière de services agricoles et de post-production, ce qui augmente la productivité agricole globale et les revenus des agriculteurs.

Des FWS spécifiques ont également été créées pour permettre aux femmes de parler ouvertement et de débattre sur les problèmes de l'agriculture durable et de la gestion des ressources naturelles.

En tout, quelque 6 720 femmes ont été formées pour diriger de futures FWS spécifiques pour les femmes.



tous les sous-secteurs de l'agriculture, comme la gestion améliorée des cultures, l'implantation de fours de séchage et de fumage du poisson, la plantation de parcelles boisées destinées à réduire le temps de ramassage du bois de feu, l'emploi de poêles plus efficaces, la mise en place de points de collecte de lait et la récupération des eaux de pluie sur les toits. Voir: Plateforme TECA (<http://www.fao.org/teca/fr/>)

PROMOUVOIR DES APPROCHES INTELLIGENTES FACE AU CLIMAT QUI TIENNENT COMPTE DES SEXOSPÉCIFICITÉS DANS LE SECTEUR AGRICOLE

Les femmes sont plus exposées aux risques climatiques que les hommes, car elles dépendent davantage des ressources naturelles pour leur subsistance, elles ont

moins de dotations et de droits pour les aider à absorber les chocs, et elles ne bénéficient pas forcément, sur un pied d'égalité, de technologies et pratiques d'agriculture intelligente face au climat (AIC). L'autonomisation des femmes et l'accès équitable aux services et aux ressources productives, notamment des technologies intelligentes face au climat et réduisant la charge de travail, sont au cœur de l'approche de la FAO visant à améliorer la durabilité des systèmes agricoles et alimentaires. Les mécanismes de financement climatique tenant compte des sexospécificités, tels que le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et le Fonds vert pour le climat (GCF), sont essentiels si l'on veut garantir la durabilité du développement



agricole et rural. Leurs politiques et plans d'action pour l'égalité des sexes exigent des «projets qui produisent des bénéfices en matière de développement socio-économique et d'égalité des sexes». En tant qu'organisme d'exécution, la FAO s'est engagée à concevoir des programmes présentant plusieurs bénéfices en matière de développement social et d'égalité des sexes.

Avantage comparatif de la FAO:

► Intégrer l'égalité des sexes dans les processus de planification liés au climat, y compris les plans nationaux d'adaptation (PNA) et la mise en œuvre de leurs contributions déterminées au niveau national (CDN) en vertu de l'Accord de Paris.

► Améliorer les connaissances et les données probantes à travers un certain nombre d'axes de travail sur la dimension de genre dans la recherche sur les changements climatiques et dans l'agriculture intelligente face au climat (AIC).

► Promouvoir des technologies et des pratiques intéressantes d'un point de vue social et environnemental ainsi que des approches sensibles au genre visant au développement des capacités dans un large éventail de projets.

RENFORCER LES CAPACITÉS DES AGRICULTEURS POUR GARANTIR UNE PRODUCTION EFFICACE ET DURABLE

Les **Champs écoles des producteurs (CEP)** ont pour objectif de renforcer les capacités techniques et fonctionnelles des agriculteurs, tout en contribuant à l'égalité des sexes et à l'autonomisation socio-économique des femmes en milieu rural. En répondant aux besoins et aux vulnérabilités des agriculteurs et agricultrices, et en créant un climat de confiance au sein de la communauté, les CEP encouragent des changements positifs dans les attitudes, les comportements et les pratiques, et transforment ainsi les relations entre les hommes et les femmes. ■

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Agriculteurs effectuant le désherbage
d'un champ d'arachides au petit
matin, près de Bossangoa.
©FAO/A. Masciarelli

**LES CHAMPS
ÉCOLES DES
PRODUCTEURS
RÉPONDENT AUX
BESOINS ET
VULNÉRABILITÉS
DES AGRICULTEURS
ET AGRICULTRICES,
ET CONTRIBUENT
À TRANSFORMER
LES RELATIONS
ENTRE LES HOMMES
ET LES FEMMES**

FAVORISER L'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DES HOMMES POUR RÉDUIRE LA PAUVRETÉ

La FAO aborde la problématique de l'autonomisation économique sous un angle englobant de façon simultanée les différents facteurs qui sous-tendent la position défavorisée des femmes rurales.

En reconnaissant le caractère multidimensionnel de la pauvreté rurale, la FAO aborde l'autonomisation économique sous un angle englobant de façon simultanée les différents facteurs qui sous-tendent la position défavorisée des femmes rurales en tant qu'agricultrices, entrepreneuses, actrices de la chaîne de valeur et agents de changement. Cette approche garantit que les mesures visant à améliorer l'accès des femmes rurales aux ressources productives, aux services et aux opportunités du marché sont complétées par des interventions destinées à renforcer leur autorité, leur confiance en soi et leur participation aux prises de décision, ainsi que toutes les actions capables de créer un environnement favorable aux niveaux institutionnel et politique.

RENFORCER LA PARTICIPATION ET LE LEADERSHIP DES FEMMES AU SEIN DES ORGANISATIONS RURALES

Les Dimitra Clubs constituent des groupes d'entraide informels entre hommes et femmes du monde rural destinés à améliorer leurs moyens d'existence et prendre en main leur propre développement. Ces clubs favorisent l'efficacité de la participation et de l'influence des femmes et des jeunes les plus vulnérables dans la vie communautaire et la prise de décision à l'échelon local. Ils ont également un impact considérable sur le maintien de la paix et la lutte contre les causes profondes de la discrimination et de la violence sexiste.

PROMOUVOIR UNE PROTECTION SOCIALE SENSIBLE AU GENRE

La Boîte à outils de la FAO intitulée «Promouvoir des programmes de protection sociale sensibles au genre pour lutter contre la pauvreté rurale et la faim» vise à renforcer la capacité technique ►

L'EXPANSION DES DIMITRA CLUBS

Les quelque 3 500 Dimitra Clubs des communautés rurales du Burundi, de la République centrafricaine, de la République démocratique du Congo, du Mali, du Niger, du Ghana et du Sénégal représentent un total de 105 000 membres (dont les deux tiers sont des femmes). Il est estimé que les clubs ont un impact positif sur 2,5 millions de personnes rurales. À ce jour, 30 programmes et projets exécutés par la FAO en Afrique subsaharienne utilisent cette approche. «Avec les clubs Dimitra, la propriété et l'auto-assistance deviennent une réalité. Les communautés ont compris qu'elles avaient besoin de prendre leur avenir en main. Elles doivent assumer elles-mêmes leur propre développement». (François Bassay – Inspecteur de district du ministère de l'Agriculture en République démocratique du Congo).

FAVORISER L'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DES HOMMES POUR RÉDUIRE LA PAUVRETÉ

INITIATIVE COMMUNE DES NATIONS UNIES VISANT À AMÉLIORER LES MOYENS D'EXISTENCE DES FEMMES EN MILIEU RURAL

La FAO, le FIDA, le PAM et ONU Femmes mettent en œuvre le programme conjoint des Nations Unies «Accélérer les progrès vers l'autonomisation économique des femmes rurales» (JP RWEE), dont la vocation est d'améliorer durablement les moyens d'existence des femmes rurales dans sept pays: Éthiopie, Guatemala, Kirghizistan, Libéria, Népal, Niger et Rwanda. Mis en œuvre en 2014, le programme RWEE utilise une approche intégrée ciblant le même groupe d'agricultrices avec un ensemble complet d'interventions pour le développement des capacités et l'assistance technique, complétées par des mesures visant à promouvoir des institutions et des politiques rurales tenant compte des sexospécificités. Fin 2017, le RWEE avait plus de 50 000 bénéficiaires (40 227 femmes et 10 953 hommes), auxquels s'ajoutaient les quelque 261 000 membres de leurs foyers. Les femmes participant au programme RWEE ont augmenté leur productivité agricole et amélioré l'alimentation au sein de leurs familles. Grâce à l'accès au crédit, elles ont pu créer leurs propres entreprises, et améliorer ainsi leurs revenus. Le programme RWEE aide également les gouvernements à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies agricoles sexospécifiques.

des professionnels de la protection sociale à intégrer la dimension de genre dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes de protection sociale en milieu rural.

PROMOUVOIR DES SERVICES DE CONSEIL RURAL SENSIBLES AU GENRE

L'Outil d'évaluation des services de conseil rural et sur la parité (GRAST) de la FAO aide les prestataires de services de conseil rural à développer des programmes sensibles au genre. En intégrant une composante de genre aux niveaux politique, organisationnel et individuel, le GRAST pose les fondements de l'amélioration de la prise en compte de la sexospécificité dans la conception et la prestation de services de conseil d'une façon véritablement transformatrice. La FAO a appliqué le GRAST au Bangladesh, en Éthiopie, en Inde et au Pérou. Les bonnes pratiques détectées dans ces pays sont désormais incorporées dans des ressources destinées au renforcement des capacités permettant à d'autres prestataires de services de les adapter à leurs contextes locaux.

FAVORISER L'ACCÈS DES FEMMES RURALES À UN TRAVAIL DÉCENT

La FAO a mis au point des outils capables d'étayer la formulation d'interventions d'emploi sensibles au genre en milieu rural, telles que

le module d'e-apprentissage sur les femmes et le travail décent, afin de permettre aux parties prenantes de mieux comprendre les disparités hommes-femmes sur les marchés du travail ruraux et de renforcer leurs compétences pour améliorer l'accès des femmes rurales à un travail décent, en tant que moyen pour échapper à la pauvreté.

PROMOUVOIR DES INVESTISSEMENTS AGRICOLES SENSIBLES AU GENRE

L'insuffisance des investissements constitue souvent l'obstacle majeur à la mise en œuvre effective des engagements politiques en faveur de l'autonomisation des femmes dans les systèmes agroalimentaires. La FAO a mené des études de cas destinées à mettre en évidence l'impact des investissements dans l'agriculture aux Philippines, en République démocratique populaire lao, au Ghana, au Mozambique, en Sierra Leone, en République-Unie de Tanzanie et au Malawi. Leurs conclusions ont été rassemblées dans le rapport de la FAO «Opportunités et contraintes de genre dans les investissements agricoles liés à la terre» publié en 2018, qui vise à promouvoir la collaboration et l'échange de bonnes pratiques entre les investisseurs, les coopératives rurales et les autres parties prenantes. ■



FACILITER LES DIALOGUES SUR LES POLITIQUES DE HAUT NIVEAU POUR L'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES RURALES

- La manifestation «Aux côtés des femmes rurales, intensifions nos efforts pour en finir avec la faim et la pauvreté» (Siège de la FAO, décembre 2016) constituait une plateforme multipartite visant à examiner les causes et les conséquences structurelles des inégalités entre les hommes et les femmes dans les zones rurales, ainsi qu'à identifier des actions concertées pour libérer le potentiel économique des femmes rurales. Parmi les plus de 400 personnes ayant assisté à la manifestation se trouvaient des représentants des pays membres de la FAO, des partenaires des Nations Unies, des experts internationaux et des médias. Voir: <http://www.fao.org/about/meetings/rural-women-end-hunger/documents/fr/>
- Organisée conjointement avec la Commission de l'Union africaine (CUA), une réunion de consultation

panafricaine sur les *questions de genre et l'Agenda 2063* (Accra, octobre 2017) a réuni 70 responsables d'organisations et de réseaux de femmes rurales. Les résultats de la consultation ont servi de base aux préparatifs de la Stratégie de l'Union africaine pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes 2017-2027, adoptée par l'UA en 2018. Voir (en anglais seulement): <http://www.fao.org/africa/news/detail-news/en/c/1051443/>

- Une conférence régionale sur le *développement rural socialement inclusif en Europe et en Asie centrale* (2017) a été l'occasion de partager des expériences, de créer des réseaux et de renforcer l'engagement politique en faveur de la réduction des disparités entre les hommes et les femmes dans le monde agricole. La rencontre, qui rassemblait des représentants de haut niveau de plus de 20 pays, a débouché sur un appel conjoint à l'action, un cadre unique pour lutter contre le sexisme en milieu rural en Europe et en Asie centrale. Voir (en anglais seulement): www.fao.org/europe/events/detail-events/en/c/461793/
- Pendant l'événement «Ne laisser personne de côté: autonomiser les femmes rurales pour relever le défi Faim Zéro et assurer une prospérité

partagée», qui s'est déroulé en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies (New York, 2018), la FAO et la CUA ont publié un document visant à montrer les moyens par lesquels il est possible de mobiliser la collaboration des différentes parties prenantes et de susciter l'attention politique en faveur de l'autonomisation des femmes, en vue de relever le défi Faim Zéro et de réaliser les Engagements de Malabo pour l'amélioration des moyens d'existence en milieu rural et la prospérité partagée. Cette publication s'appuie sur 42 profils de pays relatifs à la parité dans l'agriculture et les moyens d'existence en milieu rural établis par la FAO en collaboration avec les communautés économiques régionales en vue d'éclairer les politiques, programmes et plans d'investissement. La FAO et la CUA lanceront par la suite, début 2019, une publication conjointe intitulée «Perspectives régionales sur le genre et les systèmes agroalimentaires». Ce document éclairera la politique de la CUA en vue de renforcer la prise en compte de la dimension de genre dans les rapports de suivi prévus par la Déclaration de Malabo.

PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES CHANCES DANS LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES

UNE APPROCHE INNOVANTE: LE CENTRE DE SERVICE AUX ENTREPRISES SENSIBLES AU GENRE DE LESSOS

Au Kenya, la promotion de l'entrepreneuriat féminin dans la chaîne de valeur des produits laitiers a permis d'obtenir des résultats concrets sous forme de services aux entreprises innovants et tenant compte des sexes.

Plus de 600 agriculteurs (dont la moitié de femmes) ont reçu une formation agricole axée sur les entreprises et la valorisation, et 40 nouvelles entreprises dirigées par des femmes ont été soutenues par un centre de services aux entreprises de nouvelle création, opéré à travers une coopérative laitière locale.

Les hommes ont également pris davantage conscience des inégalités dont souffraient les femmes et de leurs conséquences sur le rendement des entreprises et le bien-être des ménages.

L'amélioration des profits s'est traduite par une augmentation du nombre d'enfants inscrits à l'école, une plus grande diversité des régimes alimentaires dans les ménages, davantage de temps consacré aux loisirs et un accroissement des investissements en faveur de la diversification des activités.

De la ferme au marché, la FAO s'efforce d'améliorer la place des femmes dans les secteurs agricoles et de développer des chaînes de valeur sensibles au genre.

La FAO encourage le développement de systèmes alimentaires inclusifs et durables permettant de lutter contre la pauvreté, l'insécurité alimentaire et la malnutrition. La FAO aide 24 pays à améliorer les possibilités offertes aux femmes dans 22 chaînes de valeur, notamment dans les secteurs de l'élevage, l'horticulture, la pêche, les racines et tubercules, les cultures et l'artisanat. Une approche intégrée permet d'appréhender les nombreux facteurs qui sous-tendent la position défavorisée des femmes, tout en consolidant les liens entre les différents acteurs de la chaîne de valeur et en appliquant différentes stratégies capables de se renforcer mutuellement.

La FAO a acquis une expérience significative dans le domaine des chaînes de valeur sensibles au genre et a développé un vaste ensemble de connaissances et d'aides au développement des capacités visant à soutenir les initiatives régionales et nationales:

- ➔ par le renforcement des compétences techniques et entrepreneuriales des femmes pour améliorer leur participation aux chaînes de valeur;
- ➔ par l'amélioration de la capacité des institutions publiques et des fournisseurs de services opérant dans certaines chaînes de valeur à fournir des services sensibles au genre;

KENYA

Lucy Kathegu Kigunda, bénéficiaire du programme d'agriculture de conservation de la FAO, et son mari alimentant leurs chèvres près de Meru, dans le comté de Meru.
©FAO/Luis Tato



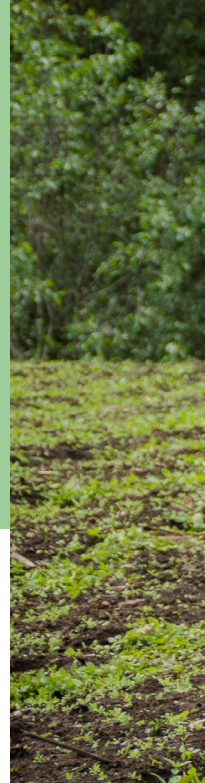
- ▶ par la mise en œuvre d'outils analytiques et d'aides de développement des capacités destinés à soutenir l'élaboration de politiques et la mise en œuvre de programmes.
- ▶ par l'engagement du secteur privé et la création d'un environnement propice à l'entrepreneuriat féminin et l'accès à un travail décent, que ce soit dans le secteur agricole ou en dehors.

LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES POUR LIMITER LES PERTES ALIMENTAIRES

La FAO aborde le problème des pertes de produits alimentaires en participant à l'initiative mondiale «**Save Food**» en étroite collaboration avec les secteurs public et privé. Jusqu'ici, les stratégies traditionnelles de réduction des pertes alimentaires

se sont davantage focalisées sur les solutions techniques, sans tenir compte des dimensions sociales qui créent des disparités dans l'accès aux ressources productives, aux services et aux technologies. La réduction des inégalités entre les hommes et les femmes contribuera de manière significative à améliorer l'efficacité de la chaîne et à réduire les pertes alimentaires. ■

CRÉER DES MOYENS D'EXISTENCE RÉSILIENTS POUR LES FEMMES ET LES HOMMES



La FAO utilise plusieurs cadres et partenariats pour intégrer l'égalité des sexes dans les efforts visant au renforcement de la résilience.

Le cadre institutionnel de la FAO pour une paix durable aborde les effets des conflits sous le prisme du sexe et de l'âge des populations touchées, tout en luttant contre l'insécurité alimentaire. La FAO a élaboré des documents d'orientation visant à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition dans les crises prolongées et pour la réduction des risques de catastrophe (RRC).

La FAO et l'Institut international d'études sur le développement (IDS) ont défini un cadre et des moyens pour la promotion de l'égalité des sexes et de la sécurité alimentaire en vue de construire une paix durable, sur la base des leçons apprises des interventions passées.

RÉDUIRE LES RISQUES ET LA VULNÉRABILITÉ

La FAO lutte contre les causes profondes de la vulnérabilité des hommes et des femmes et de leurs communautés, renforce les capacités des institutions locales afin de réduire l'impact des chocs, et permet aux populations touchées de devenir plus résilientes et de se récupérer plus rapidement. Elle porte en ce sens une attention toute particulière à la protection des hommes et des femmes contre la violence sexiste, l'exploitation et les agressions sexuelles, l'investissement dans les infrastructures rurales, l'analyse des problèmes de parité dans les mécanismes de prévention et d'atténuation, et l'évaluation de leur impact sur la charge de travail des femmes.

L'approche des Caisses de résilience (CdR) a été mise au point par la FAO pour renforcer les capacités techniques, sociales et financières des personnes vulnérables pour qu'elles puissent mieux gérer les risques, en faveur du renforcement de la paix à l'échelon local.

GUATEMALA

Laboureurs travaillant la terre.

©FAO/Luis Sánchez Díaz

La FAO aide plus de 45 000 ménages par l'intermédiaire de 2 500 groupes, dont 70 pour cent sont des femmes. Cette approche a contribué à l'autonomisation socioéconomique des femmes et à l'amélioration de leurs relations avec les hommes, tout en créant un pont reliant l'aide humanitaire au relèvement et au développement durables.

C'est une approche qui a été mise en place avec succès en Ouganda pour soutenir les communautés agropastorales, en République centrafricaine dans le cadre d'une intervention humanitaire, dans le «couloir sec» de l'Amérique centrale pour améliorer la résilience des femmes et les préparer aux crises provoquées par le changement climatique, et au Libéria pour atténuer l'impact de la crise du virus Ebola sur les moyens d'existence.



LA PROTECTION SOCIALE POUR LA RÉSILIENCE

La FAO, l'UNICEF, le PAM et la Banque mondiale, entre autres partenaires, ont identifié la «**protection sociale informée sur les risques et sensible aux chocs**» comme une approche novatrice et évolutive. La protection sociale peut réduire les disparités hommes-femmes dans l'accès à la santé, à l'éducation et aux ressources productives, ainsi que dans la participation à la prise de décision. L'amélioration du statut social et de l'autonomie financière des femmes par le biais des transferts peut permettre l'accumulation de biens et améliorer leur résilience face aux risques.

Voici quelques exemples de réalisations de la FAO en matière de protection sociale:

➔ En Somalie, le programme «Cash for Work» (CFW), ou

«Travail contre rémunération», a été mis en place par la FAO pour fournir des emplois temporaires aux populations vulnérables, tout en contribuant à la reconstruction des infrastructures et des moyens d'existence et en réduisant les déplacements. Des dispositions ont été prises pour répondre aux besoins d'argent des femmes enceintes et allaitantes, afin de leur éviter de participer à des travaux physiquement pénibles. La flexibilité des horaires de travail et l'implantation de conditions de travail décentes ont permis de garantir aux femmes leur participation sans alourdir leur charge de travail.

➔ En Iraq, la fourniture de mangeoires aux bénéficiaires du programme CFW a considérablement amélioré le statut des femmes grâce au développement d'élevages de volailles de basse-cour destinées à l'autoconsommation, mais

permettant également de générer des revenus.

➔ Le «couloir sec» de l'est du Guatemala est exposé à des catastrophes naturelles et des précipitations irrégulières qui compromettent chaque année la sécurité alimentaire de plus de 100 000 ménages. Des ménages qui n'ont généralement pas accès aux systèmes formels d'assurance ou de financement. Dans le cadre de sa stratégie d'intervention territoriale, la FAO a lancé les «Fondos Mutuos de Contingencia», qui visent à renforcer la résilience de 1 680 ménages dans quatre municipalités de Jalapa et Chiquimula. Ces fonds de prévoyance soutiennent les investissements productifs, l'épargne et les pratiques agricoles durables, améliorent les compétences des femmes en matière financière et renforcent leur capacité de leadership ou de résilience aux conditions climatiques extrêmes. ■

PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES SEXES DANS LA RÉPONSE AUX URGENCES

La FAO apporte son soutien en temps réel, sur la base d'une égalité entre les hommes et les femmes, aux pays qui doivent faire face à des situations d'urgence.

La FAO se concentre sur le suivi et l'évaluation de l'impact des inégalités sexistes en cas de conflit et la gestion des risques de catastrophes et leur alerte précoce. Cette approche implique d'introduire la dimension de genre dans l'évaluation des besoins et de collecter des données ventilées par sexe afin d'analyser la résilience et la vulnérabilité.

À la Dominique, après l'ouragan Maria de 2017, la FAO a aidé les femmes à reconstruire le secteur de l'agriculture en leur fournissant des semences et du matériel agricole destinés à favoriser le repeuplement de plantes et arbres fruitiers générateurs de nourriture et de revenus pour les ménages en milieu rural.

Les informations ventilées par sexe recueillies par la FAO en 2015 après les inondations au Myanmar, le tremblement de terre au Népal

et l'impact d'El Niño au Soudan, permettraient de conclure que les moyens d'existence des ménages ayant des femmes à leur tête étaient les plus gravement touchés.

Une évaluation de la résilience des moyens d'existence en fonction de la réduction des risques en Jordanie a révélé que les hommes et les femmes ont une perception différente des risques et des priorités en matière de résilience. Les données recueillies, ventilées par sexe, montrent que les hommes donnent la priorité à l'inflation et au chômage, tandis que les femmes s'inquiètent davantage de l'augmentation de la dette et des obstacles les empêchant d'accéder au marché de l'emploi.

GARANTIR UN ACCÈS SÉCURISÉ AUX COMBUSTIBLES ET À L'ÉNERGIE (SAFE)

Les populations touchées par la crise ont souvent un accès fortement restreint aux

**EN DOMINIQUE,
LA FAO A AIDÉ
LES FEMMES À
RECONSTRUIRE
LE SECTEUR DE
L'AGRICULTURE
APRÈS
L'OURAGAN
MARIA EN 2017**



PHILIPPINES

Des agricultrices de la municipalité de Midsayap, dans la province de Cotabato, tamisent les grains de riz issus de leur première récolte après une série de catastrophes d'origine anthropique et naturelle. ©FAO/Joseph Agcaoili

combustibles et à l'énergie nécessaires pour faire la cuisine, se chauffer, s'éclairer et se déplacer.

Les femmes et les enfants portent généralement la responsabilité du ramassage du bois, ce qui accroît leur charge de travail et les expose à un risque de violence sexiste.

Les femmes passent en moyenne 14 heures par semaine à ramasser du bois dans les camps de Cox's Bazar (Bangladesh), et 21 heures dans le sud du Tchad. L'approche SAFE allège la charge de travail des femmes, réduit la consommation de bois de feu des ménages et améliore l'environnement local. Dans des pays comme le Bangladesh, l'Éthiopie, le Kenya, le Nigéria, la Somalie, le Soudan du Sud, le Soudan, la République arabe syrienne, l'Ouganda et le Yémen,

les bénéficiaires du programme SAFE de la FAO représentent un total de quelque 368 792 ménages. Ce programme est mené en partenariat avec le PAM, l'OIM, le PNUD et le HCR.

Au Soudan, la FAO a formé des femmes réfugiées à la production et l'utilisation de poêles efficaces, à la gestion des semis, à la plantation d'arbres et aux pratiques agroforestières.

En République arabe syrienne, où les communautés sont fortement dépendantes du bois de feu, la FAO aide à la construction de digesteurs domestiques à biogaz pour la cuisson, tandis qu'au Yémen, l'installation de pompes solaires photovoltaïques permet d'assurer un approvisionnement continu en eau dans les foyers ruraux.

PROTECTION CONTRE LA VIOLENCE SEXISTE

La violence sexiste est un problème omniprésent, coûteux en vies, dont la prévalence est aggravée par la pauvreté, les catastrophes naturelles ou les conflits. Par ses interventions dans les domaines de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, la FAO aide les pays à éloigner les familles et les personnes vulnérables de la pauvreté. Plus encore, l'Organisation aide les gouvernements à réformer les législations et pratiques discriminatoires et à incorporer la dimension de genre dans les projets et programmes. Un guide daté de 2018 aborde la violence sexiste dans le secteur de la sécurité alimentaire et de l'agriculture à travers la question «Comment peut-on protéger les hommes, les femmes et les enfants de la violence sexiste?». ■

INTÉGRER LA PROBLÉMATIQUE HOMMES-FEMMES DE FAÇON SYSTÉMATIQUE DANS LE PLAN D'ACTION ONU-SWAP

Le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies (ONU-SWAP)

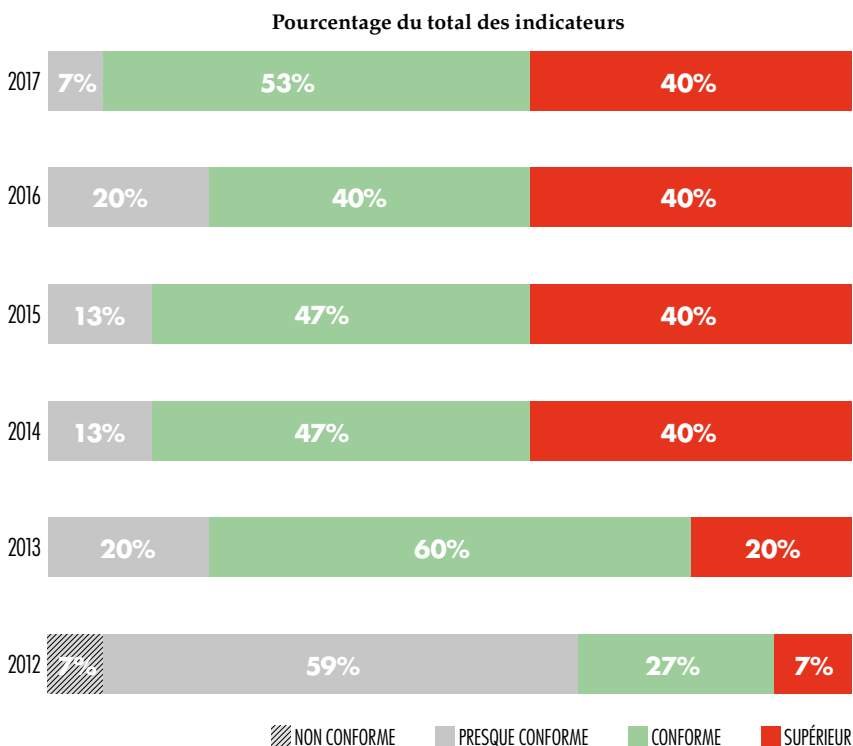
pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes est un cadre de responsabilisation visant à accélérer l'intégration systématique de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes dans toutes les fonctions institutionnelles des organes du système des Nations Unies.

EN 2017, LA FAO A OBTENU UN SCORE «CONFORME» OU «SUPÉRIEUR» POUR 93 POUR CENT DES INDICATEURS DE PERFORMANCE DE L'ONU-SWAP

RÉSULTATS «CONFORMES» OU «SUPÉRIEURS» POUR L'ENSEMBLE DES INDICATEURS DE PERFORMANCE (2017)



FAO: ANALYSE COMPARATIVE DES RÉSULTATS PAR AN





TADJIKISTAN

Femme rurale
travaillant grâce à
l'aide d'un projet dirigé
par la FAO.
©FAO/Noşim
Kalandarov

Les résultats de la FAO en matière d'égalité des sexes la placent à l'avant-garde des agences des Nations Unies.

En 2012, la FAO a lancé sa politique en matière d'égalité des sexes, qui sert de cadre directeur à l'Organisation et à ses membres pour atteindre la parité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes, dans le cadre de son objectif de réduire la pauvreté rurale et de promouvoir la sécurité alimentaire et la nutrition.

Les normes minimales établies par la politique de la FAO en matière d'égalité des sexes ont été conçues pour contribuer aux objectifs du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-SWAP). Elles constituent une réponse aux conclusions concertées 1997/2 de l'ECOSOC sur *l'intégration systématique d'une perspective de genre dans toutes les politiques et tous les programmes du système des Nations Unies*.

La FAO, reconnaissant que l'ONU-SWAP est un véritable moteur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, produit des rapports d'activité annuels depuis 2012. En 2017,

l'Organisation affichait un score «conforme» ou «supérieur» pour 93 pour cent des indicateurs de performance de l'ONU-SWAP.

Ces dernières années, la mise en œuvre de la politique de la FAO en matière d'égalité des sexes et de l'ONU-SWAP a permis, à l'échelle de l'Organisation, de créer un environnement tenant de plus en plus compte des sexes/pécificités. Les normes ont également contribué à mettre en place des mécanismes institutionnels améliorant la cohérence des activités sur le genre au sein de l'Organisation.

La FAO a tout particulièrement concentré ses efforts sur les domaines suivants: ▶

PAKISTAN

Récolte traditionnelle
à la roue.
©FAO/Virginija
Morgan



ACCROÎTRE LA DISPONIBILITÉ ET L'UTILISATION DE DONNÉES VENTILÉES PAR SEXE POUR MIEUX CIBLER LES POLITIQUES

Les données ventilées par sexe et les statistiques sur le genre sont indispensables à l'élaboration de politiques, programmes et stratégies sensibles au genre pour lutter contre la pauvreté rurale et la faim dans le monde. Ces données sont également importantes pour comprendre le rôle et la contribution des femmes rurales dans le secteur de l'agriculture. Pourtant, les données disponibles sur ce rôle sont souvent rares ou incomplètes. Le programme de travail statistique de la FAO 2018-2019 englobe plus de 30 activités statistiques portant sur des données ventilées par sexe ou des statistiques sur le genre, ainsi que sept bases de données mises à disposition à travers Internet, des annuaires et des publications phare.

► Créer un réseau de points de contact pour les questions de parité (GFP) au sein de l'Organisation. Des GFP ont été mis en place au siège central et dans les bureaux décentralisés pour contribuer à l'intégration systématique de la dimension de genre dans leurs structures;

► Intégrer systématiquement la dimension de genre dans tous les programmes et projets de la FAO. La qualité de conception des projets et programmes est évaluée sur la base de leur capacité à tenir compte des sexes spécifiques;

► Favoriser une culture organisationnelle soutenant pleinement la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. À titre d'exemple, citons une politique de tolérance zéro vis-à-vis du harcèlement ou de l'exploitation sexuelle, des mesures relatives au congé de maternité, au congé d'adoption ou pour des

motifs d'urgence familiale, ou encore l'implantation de modalités de travail flexibles. Des services de garde d'enfants sont également ouverts à la FAO; et

► Atteindre la parité hommes-femmes au sein du personnel. En décembre 2017, 43 pour cent des postes de tous les professionnels étaient occupés par des femmes. Il s'agit du pourcentage le plus élevé de tous les temps. La FAO est consciente de la tâche qui lui reste à accomplir pour atteindre pleinement ses objectifs. En ce sens, elle est en train d'élaborer un plan de mise en œuvre personnalisé tenant compte de son contexte spécifique en tant qu'agence spécialisée. L'approche de la FAO s'aligne sur la Stratégie à l'échelle du système des Nations Unies pour la parité des sexes lancée en septembre 2017 par António Guterres, Secrétaire général de l'ONU. ■



CONCLUSION

Les efforts de la FAO dans le domaine de l'égalité des sexes dans l'alimentation et l'agriculture contribuent à nous rapprocher de la réalisation des objectifs de développement durable, et d'un monde dans lequel personne ne sera laissé pour compte.

RESSOURCES EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES

LE GENRE ET LA FAO

www.fao.org/gender/background/fr/

LE DROIT À LA TERRE

www.fao.org/gender-landrights-database/fr/

LES CLUBS DIMITRA

www.fao.org/dimitra/accueil/fr/

GRAST (Outil d'analyse des services de conseil rural relatif à l'égalité hommes-femmes)

<http://www.fao.org/3/i6194fr/i6194FR.pdf>

LES FEMMES ET LE TRAVAIL DÉCENT

www.fao.org/rural-employment/toolbox/module5-women-and-decent-work

LES INVESTISSEMENTS FONCIERS DANS LE SECTEUR AGRICOLE

www.fao.org/3/ca0182en/CA0182EN.pdf

LA POLITIQUE SUR L'ÉGALITÉ DES SEXES

<http://www.fao.org/docrep/017/i3205f/i3205f.pdf>

Le Programme 2030 reconnaît que l'égalité des sexes constitue le fondement d'un monde juste, prospère, socialement inclusif et durable.

Le fossé entre les femmes et les hommes dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture est considérable. En tant que consommatrices, les femmes sont plus exposées à l'insécurité alimentaire que les hommes dans toutes les régions du monde. Et en tant que productrices, les femmes rurales doivent vaincre de plus grands obstacles que leurs homologues masculins pour accéder aux ressources productives, aux services, aux technologies, aux informations sur les marchés et aux sources de financement. Elles sont sous-représentées au sein des institutions et des mécanismes de gouvernance à l'échelon local, et ont généralement moins de pouvoir décisionnel.

Mis à part ces contraintes, les normes établies et la

discrimination de genre imposent souvent aux femmes une charge de travail excessive. Cela signifie également qu'une grande partie de leur travail est non rémunéré, et non reconnu.

La FAO contribue à réduire les inégalités entre les hommes et les femmes par des travaux sur les normes et standards, la production de données et informations, le dialogue politique, des actions de développement des capacités, l'apport de connaissances et technologies, la mise en œuvre de partenariats, un travail de plaidoyer et des actions de communication. Le travail de l'ensemble de l'Organisation dans le domaine de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles s'inscrit dans le cadre de la structure internationale des 17 ODD, et contribue à l'atteinte de chacun d'eux, en conformité avec l'engagement du Programme 2030 de «ne laisser personne pour compte». ■

FAVORISER L'AUTONOMISATION DES FEMMES POUR RENFORCER L'AGRICULTURE

Le travail de la FAO en matière
d'égalité hommes-femmes



Cette brochure présente des travaux durables et cohérents de la FAO en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes rurales, qui sont au cœur des efforts de l'Organisation pour éradiquer la faim, la malnutrition et la pauvreté rurale. La FAO reconnaît le potentiel des femmes et des hommes en milieu rural pour parvenir à la sécurité alimentaire et à une bonne nutrition, et elle est résolue à collaborer avec ses partenaires et à redoubler d'efforts pour éliminer les inégalités entre les sexes qui nuisent aux performances du secteur agricole. Cette publication illustre par des exemples les activités de la FAO

dans les domaines de l'agriculture, des forêts et des pêches, entre autres secteurs visant à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Elle montre à quel point il est important, en termes d'impact économique et social, aussi bien à l'échelon des ménages que des communautés et des nations en général, de faire bénéficier les femmes rurales des mêmes opportunités et du même accès que les hommes aux ressources et aux services. Elle permet enfin d'apprécier la contribution de la FAO aux objectifs de développement durable (ODD) et au plein engagement de «ne laisser personne pour compte».